

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Date : 8 avril 2024

Le 08 avril 2024 à 14 h 30, le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Village Terre-Nègre s'est réuni à l'Espace Maurel 3.

Personnes présentes : voir la feuille d'émargement.

L'ordre du jour est basé sur les questions et propositions soumises par les membres du CVS.

1-Gestion du blanchissage du linge personnel

Le blanchissage professionnel des vêtements des habitants est confié à un prestataire, Bulle de Linge. Eléonore SCHMITTER, collaboratrice de Bulle de Linge, présente l'entreprise et son fonctionnement.

Le linge personnel est marqué au Village Terre-Nègre depuis 6 ans. Sur l'étiquette est apposé le nom de l'habitant, un QR code et des pastilles de couleurs (permet d'identifier la matière du textile). Ces informations permettent une meilleure traçabilité et prise en charge.

Un premier tri est effectué par secteur au sein de la structure, un deuxième est fait à l'arrivée chez Bulle de Linge.

Les lingères réceptionnent les vêtements propres les lundis et jeudis, ils sont ensuite distribués dans un ordre précis. Les jeans, joggings et leggings ne sont actuellement pas repassés.

Afin d'éviter la perte des vêtements, Catherine ABOUBACAR, responsable Qualité de l'EHPAD, rappelle que ces derniers doivent être déposés à l'accueil et être identifiés sur le registre mis à disposition. Les lingères les récupèrent ensuite pour effectuer le marquage. Malheureusement certaines pièces, notamment sous-vêtements et chaussettes, peuvent partir avec les draps chez le prestataire qui gère le blanchissage du linge plat (draps, serviettes éponge...), Anett. Ils ne sont malheureusement pas ramenés par ce dernier.

Le linge très délicat (comme la soie) est à éviter.

2- Informations sur l'état de santé des habitants, moyens de communications

Certains membres du CVS, familles comme habitants, se plaignent de ne pas être informés des rendez-vous et des résultats d'examens.

Bénédicte DUPIN, médecin coordonnateur, explique que le niveau d'attente en matière d'informations est différent d'une famille à l'autre. Il n'est donc pas pertinent de systématiser le même mode de communications pour toutes et tous.

En revanche, si une famille souhaite être tenue informée en amont ou en aval des consultations ou des examens, il est tout à fait possible de mentionner cela aux secrétaires médicales qui l'indiqueront dans le dossier personnel des habitants concernés.

Les habitants et les familles peuvent aussi se tourner vers les infirmiers pour connaître les résultats, ils sont joignables par téléphone entre 15 h 00 et 18 h 00.

Comment être prévenu lorsqu'un habitant participe à une animation, a un rendez-vous chez le coiffeur etc... ?

Les infirmiers restent les interlocuteurs privilégiés pour toute demande. L'établissement ne dispose pas encore de moyen de communication pour informer en amont les familles des activités / rendez-vous auxquels leur proche est inscrit(e).

3 – Nouvelle organisation de la pédicure

Christel JEANNEAU, cadre de santé, présente la nouvelle organisation des soins de pédicure. Depuis un mois, Juliette COLLET, pédicure, intervient 3 jours par semaine les mardis, mercredis et vendredis. Une semaine correspond à un secteur. Il n'est pas besoin de prendre rdv pour son proche.

Ce nouveau fonctionnement a pour objectif de mieux répondre aux besoins des habitants (rappel : il est préconisé une coupe d'ongles toutes les 6 à 8 semaines). Il est en expérimentation jusqu'à la fin de l'année.

4 - Accompagnement des habitants non-autonomes (repas, animation, coiffeur)

Les familles déplorent le manque de personnel pour accompagner les habitants aux activités, aux rendez-vous du salon de coiffure, à certaines prises de repas.

Florence COULAMY, directrice adjointe, explique que les équipes soignantes sont quasiment au complet (très peu de postes sont à pourvoir), sont stables (peu de départs) et avec un absentéisme 2 fois moins élevé que la moyenne des EHPAD en France.

Cela est le résultat d'une politique de qualité de travail conduite depuis plus 5 ans au bénéfice de la qualité d'accompagnement et de soins des habitants, dans une démarche d'amélioration continue des pratiques de bienveillance.

Et de rappeler que les postes de soignants en EHPAD sont financés par l'argent public, principalement la Sécurité Sociale et le Département de la Gironde : l'établissement rejoint les membres du CVS dans leur souhait d'avoir des équipes de soignants plus étoffées, ce qui relève d'une décision de politique publique nationale.

Une réforme dite du « Grand âge » à la hauteur des enjeux posés par le vieillissement de la population est attendue depuis plus de 15 ans en France.

Florence COULAMY complète en indiquant une réflexion en cours sur le possible appui de bénévoles pour développer les promenades dans le parc ou les sorties à l'extérieur, et permettre à plus d'habitants d'être accompagnés aux activités prévues par l'équipe de vie sociale.

5 – Bionettoyages des espaces repas

Mme Delphine SERRA, directrice adjointe SODEXO, prestataire de Restauration et d'Hôtellerie, fait le point sur l'organisation concernant le bionettoyage des salles à manger.

Le sol et les tables des salles à manger sont nettoyés par les ASH après chaque repas, après 14 h 00, ils ont environ vingt minutes pour effectuer leur travail. L'autolaveuse est passée une fois par semaine sur les pieds et bas de tables.

Pourquoi les AS n'aident pas pour laver le dessus des tables ? Le sujet sera rediscuté dans une prochaine séance, avec des éléments de réponse.

6- Questions diverses

→ Est-il possible de visiter la crèche ? Malheureusement non, une journée portes ouvertes devrait avoir lieu, l'établissement communiquera la date dès qu'il en sera informé.

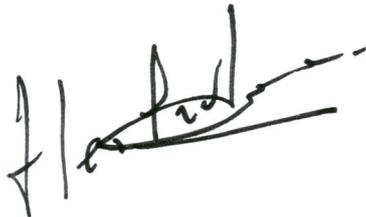
7- Prochaine réunion

→ **3 juin à 14h00 en salle Maurel 3**

→ Il est convenu qu'à minima les sujets suivants seront traités : enquête de satisfaction 2023 ; nettoyage des salles à manger.

La Présidente,

Mme Vicente HERBRETEAU.



Le Président,

Mr Philippe PARENTEAU-DENOEL.

